

# Journée VAE Centre-inffo - CNFPT

Une interrogation à contre-courant :  
Faut-il développer « à tout prix » l'accès à ce  
nouveau droit individuel, au risque de  
développer une nouvelle contrainte de  
«certification tout au long de la vie » et de  
mettre en cause le contenu des diplômes ?

Chantal Labruyère – CEREQ

29 mars 2007

## Les questions qui continuent à se poser ou qui surgissent

- ◆ La VAE comme voie d'accès autonome au diplôme : débat autour de l'esprit de la loi (des interprétations différenciées)
- ◆ La VAE comme réparation des inégalités d'accès à la FPQ : complément ou substitut ?
- ◆ L'industrialisation de la VAE : quel impact sur le « produit diplôme » ? Sa conception ? Son mode d'évaluation, ? Sa valeur ?

# 1/ La VAE, voie d'accès autonome à la certification ?

- ◆ Retour sur les termes du débat :

Les tenants de la continuité (articulation validation / formation) et ceux de la rupture (autonomie des voies d'accès)

- Obtenir le diplôme entier par la VAE : une possibilité pour l'individu ou un objectif central pour les institutions ?
- Le taux de réussite complète, indicateur de performance du dispositif ? Une progression constante de ce taux = amélioration du dispositif ?

# L'évolution sur les taux de réussite complète

## Evolution du taux de réussite (diplômes entiers délivrés/candidats)

	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
<b>Edu. Nat (EP)</b>	48,2	55,8	57,2
<b>Universités</b>	21,5	29,1	42,3
<b>Cnam</b>	16	15,6	18
<b>Min Emploi</b>		39,2	45,3
<b>Min J&amp;S</b>		38,2	39,8
<b>Min ASS</b>			45,8

## La stratégie de maximisation du taux de réussite complète : quelles conséquences ?

- ◆ Des conséquences sur la fonction orientation/conseil : le choix du certificateur et du niveau de diplôme sous tension
- ◆ Des conséquences sur la politique d'accompagnement ? Vers une systématisation ?
- ◆ Des conséquences sur la conception de l'évaluation par les jurys et sur la place des savoirs généraux dans cette évaluation

# Quel impact sur la fonction information/ orientation ?

- ◆ La défense de la VAE « constat » plutôt que de la VAE « parcours » : une adéquation stricte entre niveau d'emploi exercé et niveau de diplôme visé
- ◆ Valoriser les diplômes très « professionnels » pour éviter un échec partiel sur les savoirs généraux (titres ME contre diplômes Educ ou ASS)
- ◆ Le passage en formation pour développer ses compétences est renvoyé à plus tard (un autre projet à construire, plus aléatoire..)

## La question de la professionnalisation des conseillers des PRC

- ◆ Des nouvelles connaissances à acquérir dans le domaine de la certification pour assurer la neutralité attendue
  - ◆ Des compétences techniques à développer sur l'entretien centré sur le parcours professionnel et ses acquis
  - ◆ Une posture spécifique à trouver, qui laisse au candidat sa liberté de choix «informé»
- Voir la publication de l'ENESAD de Dijon

# Quel impact sur la politique d'accompagnement ?

- ◆ Vers un accompagnement systématique ?
- ◆ La déontologie de l'accompagnement : jusqu'où aller dans l'aide au candidat ?
- ◆ La question de l'écrit, la préparation de l'oral ...
- ◆ Sur le marché libre de l'accompagnement, le taux de réussite complète pourrait devenir un indicateur de performance des accompagnateurs

# Quel impact sur la conception de l'évaluation par le jury ?

- ◆ Une évaluation plus synthétique qu'analytique de la qualification
- ◆ Une présomption de qualification quand le poste tenu correspond au diplôme
- ◆ Des systèmes implicites de compensation entre savoirs faire professionnels et savoirs généraux ...
- ◆ Un abandon de l'évaluation des savoirs généraux revendiqué par certains ...

## 2/ LA VAE comme réparation des inégalités d'accès à la FPQ ?

- ◆ Un constat : Une majorité de certifications de niveau V et IV délivrées par la VAE pour des salariés dépourvus de signal de qualification
  - ◆ Une interrogation pour l'avenir : la VAE complément ou substitut de la FPQ ?
- Du droit à la Formation TTV au droit à la Certification tout au long de la vie ?

# Plus de 55 % de niveaux V et IV visés en 2004

	Niveau de diplôme visé en 2004					Base %
	CAP ou BEP	Bac pro/tech) BP	Bac plus 2 (DUT/BTS,	2 <sup>e</sup> cycle (licence,	3 <sup>e</sup> cycle (DEA, DESS,	
Rectorats (a)	20	32	43	///	///	95
Ens. Sup (b)	///	///	17	58	24	100
<b>Total EN</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>38</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>100</b>
Emploi ©	81	16	2	///	///	100
Aff Soc (d)	100	//	//	//	//	100
Agriculture	30	33	37	//	//	100
J&S	11	84	5	//	//	100
<b>Ensemble</b>	<b>32</b>	<b>25</b>	<b>28</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>100</b>

### 3/ Industrialiser la VAE ? Quel impact sur le « produit » diplôme ?

- ◆ Au nom de l'indispensable développement du nombre de diplômés, l'industrialisation de la VAE est suggérée (rapport Benhamou)
- ◆ La spécialisation des jurys est envisagée, achevant le processus de dissociation formation/certification, l'e-evaluation est suggérée
- ◆ Le contenu des diplômes est mis en question , la place des savoirs généraux interrogée

## Tripler le nombre de diplômés par la VAE en 2006, objectif central du Plan de développement

Une perspective qui pose

- ◆ le problème de la référence (celui du « déficit » des diplômés)
- ◆ Le problème de la complémentarité entre les voies d'accès
- ◆ Le problème de la multiplication des certifications

# Transformer le processus d'évaluation pour industrialiser ?

- ◆ Des hypothèses de spécialisation des jurys et de travail « en continue », qui peuvent conduire à une étanchéité du monde de la certification /formation
- ◆ Des interrogations sur la nécessité de l'évaluation des savoirs généraux

## **Le contenu des diplômes est mis en question , la place des savoirs généraux interrogée**

- ◆ Réduire les difficultés des candidats et des jurys à valider les savoirs généraux  
→ supprimer l'évaluation des savoirs généraux dans la voie de la VAE  
→ supprimer l'évaluation des SG dans toutes les voies d'accès (ex les deux CAP du rapport Cahuc/Kramatz)

## **En conclusion : vers une nouvelle norme certificative et une banalisation du diplôme ?**

Un processus paradoxal :

- ◆ Le poids de la certification renforcé sur tous les segments du marché du travail
- ◆ La remise en cause de ce qui contribuait à la valeur du diplôme sur le MDT, et expliquait sa reconnaissance dans les CC : un certain niveau de savoirs généraux, gage de capacités d'adaptation adaptation continue des individus aux évolutions, sociales et technologiques de la production